

# Montagny

Près Louhans



## Le Journal

Edition Janvier 2017

### Sommaire

	Pages
EDITORIAL	2
BUDGET	3
LA VIE A MONTAGNY	4 à 18
LA VIE ASSOCIATIVE	19 à 25
LA VIE EN VERT	26 à 29
VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE	30 à 3
VIE ECONOMIQUE	3 à 3
LES CONSCRITS	3
UN PEU D'HUMOUR	3



**L'ÉQUIPE**



**MUNICIPALE**



**VOUS SOUHAITE**

**UNE BONNE ANNEE**



**2017**



## LA VIE A MONTAGNY

---

Je profite de la distribution de notre journal municipal pour vous présenter, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année qui va s'ouvrir en ayant une pensée émue pour toutes les familles qui ont été touchées par un deuil ou la maladie et qui sont dans la peine. J'aurai l'occasion de réitérer ces vœux de vive voix lors de la soirée « Les vœux du maire » qui se déroulera le vendredi 13 janvier 2017 à la Maison du Temps Libre à partir de 18 heures 30 et à laquelle j'ai le plaisir de vous convier. Ne manquez pas ce moment de convivialité, de rencontre et d'échange autour d'un verre en présence de vos élus et des principaux acteurs de la vie communale.

Comme à l'accoutumée, vous pourrez constater à travers ce document le travail effectué par l'équipe municipale. Les projets prévus lors du dernier budget ne sont pas tous réalisés, certains ont été différés, d'autres ont été modifiés mais seront néanmoins exécutés sur le prochain exercice.

La réalisation principale est sans aucun doute l'acquisition de la propriété LONJARET qui a abrité pendant plusieurs décennies l'unique café-épicerie du bourg. La surface importante de ce site nous ouvre de nombreuses opportunités qu'il faudra appréhender avec la plus grande attention et sans doute sur plusieurs années. Il est encore trop tôt pour vous donner des détails mais le conseil municipal est déjà en train de travailler sur le sujet et souhaite prendre le temps de la réflexion.

Comme vous l'avez sans doute lu dans la presse locale, notre commune a été plébiscitée lors de la remise des trophées des maires de Saône et Loire en obtenant le label « Village numérique » grâce aux activités du Fab Lab. Par ailleurs, les abonnés internet pourront très prochainement suivre au plus près l'activité de notre commune en consultant notre site dont la construction est quasiment terminée. Un effort considérable a été fourni par la commission chargée de cette réalisation qu'il faudra continuer de faire vivre « au fil de l'eau ».

En conclusion, je remercie tous les membres du conseil municipal qui ont travaillé à la rédaction de ce journal dont je vous souhaite une très bonne lecture et dans l'attente de vous rencontrer lors de la soirée du 13 janvier, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2017 et vous assure de l'entier dévouement de votre équipe municipale.

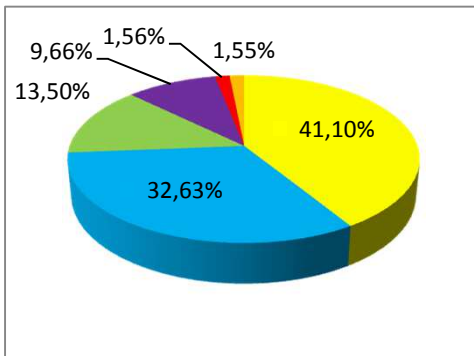
Jacky BONIN

Maire de MONTAGNY-PRES-LOUHANS

## **BUDGET 2016**

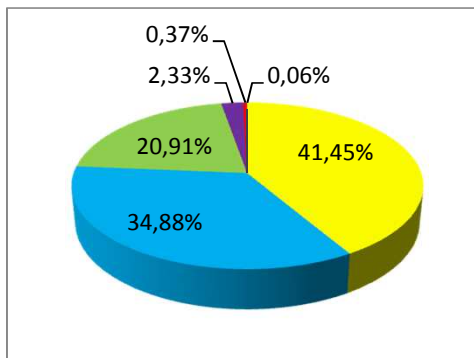
### **SECTION FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES 320 397 €**



	CHARGES A CARACTERE GENERAL
	CHARGES DE PERSONNEL
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
	ATTENUATIONS DE PRODUITS
	DEPENSES IMPREVUES
	CHARGES FINANCIERES

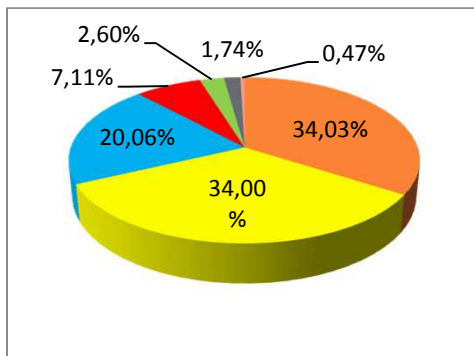
#### **RECETTES 514 201 €**



	RESULTAT REPORTE
	IMPÔTS ET TAXES
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
	ATTENUATIONS DE CHARGES
	PRODUITS EXCEPTIONNELS

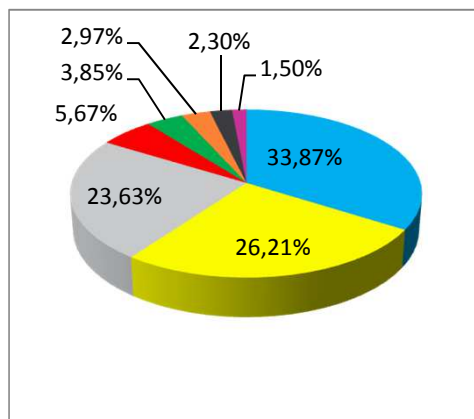
### **SECTION INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES 383 778 €**



	ACQUISITION IMMOBILIERE
	TRAVAUX DE VOIRIE
	TRAVAUX BATIMENTS ET INSTALLATIONS
	INSTALLATION-MATERIEL-OUTILLAGE
	DEPENSES IMPREVUES
	REMBOURSEMENTS EMPRUNTS
	DEPOTS ET CAUTIONS

#### **RECETTES 383 778 €**



	EMPRUNTS
	SOLDE EXECUTION REPORTE
	OPERATION D'ORDRE
	APPEL A PROJETS
	AMENDES POLICE
	D E T R
	FOND DE SOUTIEN
	FC TVA

### REALISATIONS

#### **TRAVAUX APPARTEMENT LOCATIF**

L'appartement de l'étage de la maison située au 71 rue de l'Eglise a été rénové. Peintures, papiers peints, et revêtement de sol salle à manger-salon ont été remplacés. Cet appartement ne pouvait pas être reloué en l'état. Les volets bois seront remplacés l'an prochain par des volets roulants électriques.

Il s'agit du deuxième appartement locatif à faire l'objet d'une réfection après celui du 25 Place de la Mairie l'an dernier. Les 3 appartements locatifs de la commune sont maintenant de nouveau occupés.

#### **TERRAIN DE FOOT**

Une nouvelle convention de mise à disposition du stade a été signée avec Monsieur Dominique Prudent Président du Club de Louhans Cuiseaux.

Cette mise à disposition porte sur une période de 3 ans afin de permettre au Club d'amortir les travaux de remise en état du terrain : carottage, épandage de 6 tonnes de sable, réensemencement de gazon et roulage.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Tarvel spécialisée entre autres dans la réfection de terrains de foot.

A partir de la fin d'année 2016, les féminines du Club et les jeunes viendront s'entraîner à Montagny et jouer quelques matchs officiels si le stade de Bram n'est pas disponible.

Le stade de Montagny va enfin retrouver sa fonction naturelle, jouer au football.

En plus de la remise en état du terrain les projecteurs ont été réparés et des bancs de touches sont en cours d'installation.

En bonne entente avec Louhans-Cuiseaux, les associations locales pourront continuer à pratiquer leurs manifestations annuelles en prévenant le Club de leur calendrier suffisamment tôt. Notre stade retrouve ainsi une place importante dans la vie de la commune.





## LA VIE A MONTAGNY

### **PLACE DE LA MAIRIE**

Si la place de la mairie n'affiche pas tous les jours "complet" au niveau du stationnement, Il arrivait souvent que ce soit la pagaille lors de manifestations à la Maison du Temps Libre, d'obsèques ou de réunions (certaines voitures étant garées perpendiculairement au stationnement logique et naturel). Les places de parking ont donc été matérialisées.

Le marquage a été réalisé avec du parement de briquettes collé comme cela avait été fait sur le parking de la Maison du Temps Libre. Ce marquage a prouvé sa robustesse puisqu'il est posé depuis de nombreuses années et qu'il n'a pas bougé.

Outre le fait que ce marquage soit esthétique, il évite l'inconvénient de la peinture rapidement effacée et une réfection annuelle.

### **ACHAT DE MATERIEL**

Le matériel d'entretien des espaces verts vieillissait, les pannes devenaient plus fréquentes. Il s'avérait aussi sous dimensionné pour les travaux à effectuer.

La commune a donc fait l'acquisition de deux engins d'entretien :

- Une tondeuse Husqvarna quatre roues motrices de plus grande largeur de coupe pour tondre le stade plus rapidement et entretenir la lagune de La Vesvre.
- Une roto tondeuse de 1,80 m de large qui s'adapte derrière le tracteur pour faucher les bords de routes et les dessertes sans avoir à changer de machine.



### SECURITE

#### **Mauvais comportements ?**

Le carrefour des Varennes entre la D23 et la D178 à Montagny-près-Louhans, est l'un des derniers points noirs de la Bresse en terme d'accident. La question de son aménagement a souvent été soulevée. Les plus gros panneaux de signalisation existant sur le marché ainsi qu'un petit îlot en résine pour les automobilistes arrivant du Fay ont été installés sans succès.

En effet, le 19 Mai un nouvel accident s'est produit. Alors qu'il circulait dans le sens Montcony - Montagny, un habitant de Montcony s'est fait percuter par une voiture qui arrivait au carrefour depuis Saint-Usuge dont le conducteur n'avait pas marqué le stop.

En dernier recours et sur les conseils de Thierry Agron, responsable de la direction des routes et infrastructures de Bresse, des bandes sonores avant les stops ont renforcé la sécurité.



Malheureusement, ce n'est pas la route qui pose problème, mais bien les automobilistes : «Beaucoup de personnes ne respectent pas les stops».

Le quatrième accident depuis le début de l'année s'est produit le 14 Aout. Deux voitures sont entrées en collision au carrefour. La collision a fait au total cinq blessés légers. Le non-respect du stop est encore une fois mis en cause.

La vigilance et le respect du code de la route incombent aux conducteurs.

Chacun est responsable de sa sécurité et surtout doit veiller à la sécurité des autres usagers.

### Limitation de vitesse

Nous l'avons évoqué dans la précédente édition, concernant la limitation de vitesse au bourg, la proposition faite par la **DRI** (Direction des Routes et Infrastructures) ne nous semblait pas cohérente avec la sécurité des usagers. Nous avons donc fait une contre-proposition pour installer des limitations de vitesse à 70km/h avant le bourg de chaque côté du village. Bien entendu nous pensions à une distance assez longue de la limitation à 70km/h, pour inciter les automobilistes à ralentir avant d'entrer au bourg.

La D23 est une route gérée par le département et c'est la DRI qui décide de la mise en place des panneaux de limitation de vitesse.

A notre avis, la solution apportée ne résout pas le problème de la sécurité des habitants du village.





### La sécurité à l'école

Un visiophone a été posé à l'entrée de la cour de l'école pour renforcer la sécurité des enfants.



**Le niveau Vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat " s'applique sur l'ensemble du territoire. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.**

Des actions pour informer et savoir réagir durant la période de rentrée

- Un exercice "alerte-SMS" a été déclenché le jour de la pré-rentrée à l'échelle académique. Cet exercice est complémentaire aux trois exercices de sécurité que doivent réaliser chaque école et chaque établissement scolaire durant l'année scolaire.
- Lors des réunions de rentrée, chaque école consacre un temps à la sécurité afin de répondre aux questions éventuelles des familles.
- Chaque collège ou lycée informe les familles des mesures prises pour sécuriser les établissements scolaires.

Deux guides sont mis à disposition des familles afin de leur expliquer les différentes mesures mises en place dans les écoles et les établissements scolaires :

Consulter les guides sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) :

"Sécurité des écoles – le guide des parents d'élèves"

"Sécurité des collèges et des lycées – le guide des parents d'élèves"

### AMENAGEMENT DES DEUX INTERSECTIONS DU VILLAGE

Les deux intersections du bourg :

- Rue du Bourg/Chemin du Villard
- Rue du Bourg/Chemin des Vessières

étaient pimpantes et champêtres avec leur triangle de verdure. Sauf, pour la période de l'automne et au printemps quand les pluies détrempaient les triangles de pelouse et que les gros camions ou les cars creusaient des ornières en tournant et détruisaient les intersections.

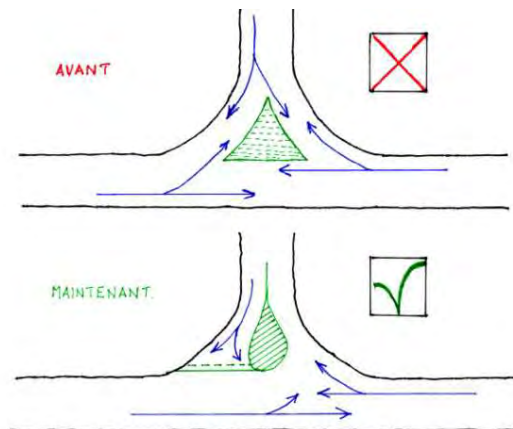
L'enrobé a remplacé l'herbe, c'est bien sûr moins poétique mais plus efficace pour ce genre d'infrastructure.

Un nouveau marquage au sol plus conforme avec la largeur de nos routes a été réalisé afin de matérialiser les déplacements des véhicules.

Nous nous laissons six mois à un an d'observation pour juger de la pertinence de ce changement, au terme de ce délai, un marquage ou un terre plein définitif sera réalisé.



**Comme par le passé, la priorité reste à droite.**





## LA VIE A MONTAGNY

---

### EN COURS DE REALISATION

#### DESTRUCTION DE LA RUINE DU BOURG

Cette ruine devenait de plus en plus dangereuse et menaçait de s'écrouler au prochain hiver plus rigoureux que les autres.

Outre la laideur qu'elle apportait en plein centre bourg, il devenait urgent de la détruire car à plusieurs reprises des adolescents "chercheurs de trésors" ont été vus à l'intérieur de ce qui avait été une habitation et nous aurions pu frôler un drame.

Le Maire s'est donc adressé au Tribunal Administratif de Dijon qui a dépêché un expert afin de constater l'état de délabrement de la maison. L'expert a immédiatement décrété l'état de "danger Imminent" du bâtiment et sa sécurisation immédiate par une clôture avant destruction complète et évacuation des gravats ; l'ensemble des travaux devant être réalisés par les propriétaires.

#### TRAVAUX RESTAURANT "LE RUSTIQUE"

Des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour personnes en situation de handicap sont maintenant obligatoires.

- Les sanitaires vont être rénovés.
- Une rampe va être créée côté parking pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Les deux terrasses seront carrelées.



#### SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Montagny Près Louhans va combler son retard dans la construction de son site internet personnalisé. Début janvier, vous pourrez accéder aux informations de votre commune en quelques clics et en tapant l'adresse :

[www.montagny-pres-louhans.fr](http://www.montagny-pres-louhans.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie, informations générales, démarches administratives, comptes rendus des conseils municipaux, agenda des manifestations et tout le toutim.

Si certaines personnes ont des difficultés pour naviguer sur le site de la commune, le fablab propose une demi-heure de navigation gratuite. Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

## LA VIE A MONTAGNY

### TOUJOURS... EN COURS DE REALISATION

#### **BALADES VERTES**

Ca marche ! Lentement, mais ça avance.  
Tous les circuits ont été reconnus cette année sur le terrain.

Circuit N° 1 : Entre bois et prairies 8.2 kms

Circuit N° 2 : Circuit des 2 étangs 11.5 kms

Circuit N° 3 : Du bocage à la Seille 17.5 kms

Circuit N° 4 : Sentier de la Bresse 21.8 kms

Certains de ces circuits empruntent des dessertes sur les communes de Saint-Usage, Le Fay, Louhans-Châteaurenaud et Ratte.



Comme nous l'avons déjà fait pour Montagny, nous avons demandé à ces communes de délibérer en Conseil Municipal afin d'inscrire les chemins qui passent sur leurs terrains au " Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées". Ces "balades" seront référencées et balisées courant 2017.

**Dernières nouvelles** : Le sentier n°4 "de La Bresse" qui démarre son circuit sur Saint-Usage emprunte environ 200 m de dessertes privées, nous avons donc dû le modifier et redemander une inscription au PDIPR à Saint-Usage.

Dès que nous serons en possession des délibérations d'inscriptions de Louhans-Châteaurenaud et de Saint-Usage, nous pourrons commencer la pose de la signalétique.

### PROJETS.....EN COURS

#### **ACQUISITION MAISON LONJARET**

L'ancienne épicerie du village n'était plus habitée depuis 4 années. Le Conseil Municipal a décidé d'en faire l'acquisition. Cette maison sera au fil des ans réhabilitée pour en faire entre autre " La Maison des Associations".

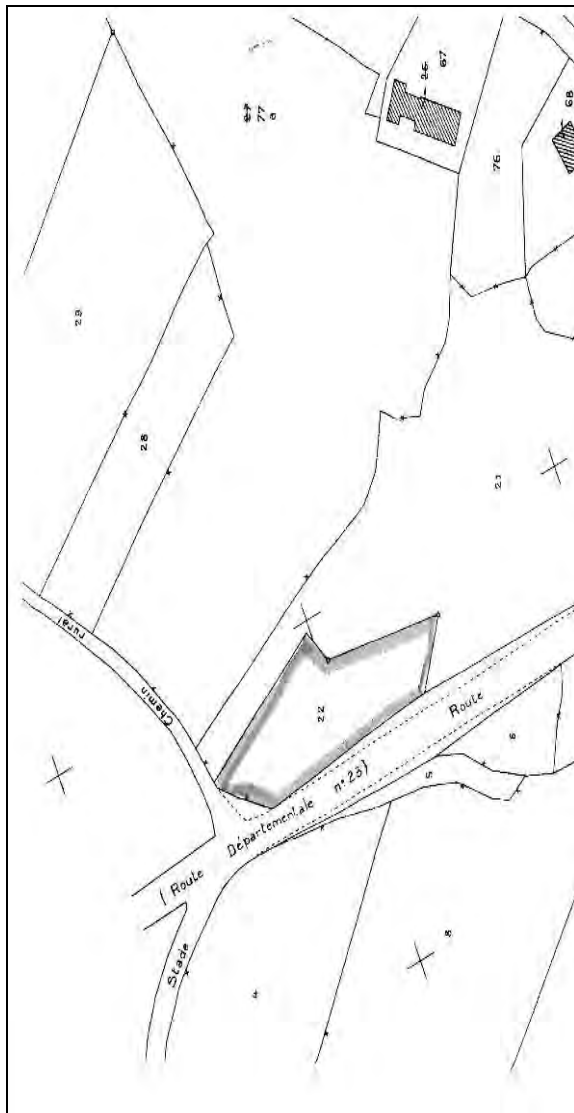
Cet ancien commerce n'a plus fait l'objet de mises aux normes depuis de très nombreuses années et les réseaux divers sont à reprendre. Un programme de rénovation sera établi sur plusieurs années et la réfection sera faite "en douceur".



### ACQUISITION TERRAIN RD 23

La commune a fait l'acquisition du terrain d'environ 2100 m<sup>2</sup> situé entre la ruine et le chemin qui démarre face au stade.

#### PLAN



**Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale d'embellissement et d'aménagement du bourg.**

Cette parcelle sera prochainement aménagée en "Aire de pique-nique". Elle servira de base de départ pour les personnes qui emprunteront les chemins des balades vertes qui partiront toutes de ce point. Un panneau avec la cartographie du village sera implanté avec les itinéraires de randonnées.

Elle comprendra 2 ou 3 places de parking et sera équipée de tables et de bancs pour le pique-nique.

L'aire de pique-nique sera reliée à la place de la mairie par un sentier qui longera la départementale.

Ce chemin piétonnier conduira au départ des randonnées, mais aussi au stade les jours de matchs ou pour les manifestations : randos du Comité de fleurissement, vide-grenier du CAC, fête des écoles, etc.

Le souhait du Conseil Municipal est de faire cheminer ce sentier par le terrain de la "maison en ruine" (meilleure sécurité, moindre coût, esthétique), opération pour laquelle une négociation avec les propriétaires est actuellement en cours.

### AMENAGEMENT DU BOURG

**Fin 2017, début 2018** avec l'aide du Sydesl (Syndicat d'électrification de Saône et Loire) le bourg sera modernisé. Les lignes électriques et téléphoniques aériennes seront enfouies et les poteaux béton qui supportent l'éclairage seront remplacés par de plus élégants lampadaires métalliques. Le parking de la Mairie recevra un éclairage spécifique à led.



### LA MAISON DU TEMPS LIBRE (MTL)

*La salle des fêtes*

Tout le monde peut la réserver mais priorité est donnée aux associations et aux habitants de la commune.

Tarif préférentiel réservé aux résidents sur la commune.

Tarifs pour l'année 2017

HABITANTS DE LA COMMUNE	MONTANT DU LOYER	
	Période d'été 1 <sup>er</sup> Mai /30 Septembre	Période d'hiver 1 <sup>er</sup> Octobre / 30 Avril
<b>LOCATION de FIN de SEMAINE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Location de base (<b>vend.sam.dimanche</b>)</li><li>• Journée suppl. accolée (<b>jeudi ou lundi</b>)</li></ul>	203 euros 51 euros	254 euros 63 euros
<b>LOCATION SUR UNE JOURNEE ISOLEE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ensemble des installations</li><li>• Salle seule</li></ul>	81 euros 51 euros	102 euros 63 euros

**IMPORTANT** Il a été décidé par le Conseil Municipal qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la MTL sera mise gracieusement quelques heures à la disposition\* des familles éprouvées par un deuil et qui souhaiteraient offrir le verre de l'amitié aux personnes présentes à la cérémonie.\**Sous réserve que la salle soit libre à ce moment là.*

TROPHEES DES MAIRES

Le 20 mai, la commune a fait acte de candidature pour les TROPHEES des Maires de Saône et Loire organisés par le JOURNAL DE SAONE et LOIRE, en partenariat avec le DEPARTEMENT et L'UMCR 71.

Douze catégories étaient proposées dont : le sport, l'urbanisme, la culture, l'innovation etc... MONTAGNY PRES LOUHANS a concouru pour le trophée du développement numérique.

Sur les 570 communes de Saône et Loire, 60 participaient.

Le travail des adhérents du fablab soutenu par le conseil municipal a été récompensé puisque le 27 juin au théâtre Louis ESCANDE à Mâcon lors d'une cérémonie officielle notre Maire Jacky BONIN accompagné de quelques adhérents de Labo'M et Conseillers Municipaux s'est vu remettre par Monsieur Cyrille-Frantz HONNEGER directeur Centre-Est chez SFR :

Le TROPHEE

du Développement Numérique des

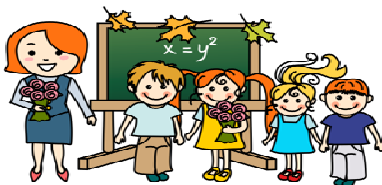
MAIRES de SAONE et LOIRE

MONTAGNY PRES LOUHANS EST COMMUNE NUMERIQUE 2016





### NOTRE ECOLE COMMUNALE MENACEE...



©www.ClipartsFree.de

### et finalement un nouveau service pour les familles: un Pôle Petite Enfance

La dernière année scolaire 2015-2016 a été anxiogène en ce qui concerne le devenir de notre école communale. Pour la première fois de son histoire, l'école a été menacée d'une suppression de classe. Dès février 2016, époque à laquelle l'Education Nationale fait ses prévisions, les Maires des deux communes du RPI, Montagny et Ratte, ont été avertis d'un projet de suppression de classe sur le RPI, l'effectif prévisionnel des enfants étant trop juste. Nous avons jusqu'au mois de juin pour trouver des enfants! C'est une classe de Montagny qui était visée, en particulier celle des CP-CE1. Les CP iraient à Ratte avec les trois sections de maternelle et les CE1 intégreraient la classe unique de Montagny (CE1-CE2-CM1-CM2).

Les actions s'enchaînent : réunions des Maires des deux communes du RPI, Montagny et Ratte, avec les Inspecteurs de l'Education Nationale, visite des familles scolarisant leurs enfants dans d'autres communes (une dizaine au total) puis une réunion avec les parents du RPI, inquiets d'imaginer leur enfant dans une classe unique surchargée et à quatre niveaux. Ces derniers décident de faire paraître une lettre ouverte dans la presse. Cela jouera certainement dans la décision de la Députée de la circonscription, Cécile Untermaier, de réunir les élus d'un territoire plus large que le RPI : les Maires des communes de Montagny, Ratte, Saint-Usuge et Vincelles. Elle invite à cette réunion l'Inspectrice adjointe départementale de l'Education Nationale. Cette dernière lance l'idée d'une ouverture d'un **Pôle Petite Enfance**, concernant les enfants de moins de trois ans, sur ce territoire élargi aux quatre communes. Si cette structure a suffisamment d'inscrits (5 ou 6 enfants), le RPI ne connaîtra pas de fermeture de classe. Les Maires des quatre communes, solidaires, s'engagent à favoriser l'ouverture de cette nouvelle structure qui permettra une scolarisation des enfants de moins de 3 ans. « **Dans cette classe, ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à l'école mais l'école qui doit s'adapter à l'enfant** », dira l'Inspectrice. Il s'agit vraiment d'une scolarisation à la carte. Par exemple, pour y être inscrit, l'enfant n'a pas besoin d'être propre.

Les deux classes de Montagny sont donc sauvées. L'école maternelle de Ratte possède les locaux les mieux adaptés au Pôle Petite Enfance. Alexandra Pourprix, enseignante de cette école suit une formation spécifique début juillet et se réjouit d'inscrire cinq jeunes enfants de moins de trois ans pour la nouvelle année scolaire. Le pari est réussi, notre école est sauvée. Tous les partenaires, élus, familles, enseignantes, qui se sont battus pour une scolarisation décente des enfants en milieu rural et pour une égalité des chances entre les différents territoires sont ravis de l'issue positive de cette affaire.

**Mais restons vigilants.** Les effectifs des trois classes du RPI sont faibles, bien sûr c'est une chance pour les enfants. Hélas, la démarche comptable de l'administration ne cautionnera pas encore longtemps ces effectifs bas mais pourtant idéaux pour un bon enseignement. Si nous ne voulons pas connaître à nouveau la même menace de fermeture dans les années à venir, nous devons montrer que le nouveau service rendu par le Pôle Petite Enfance était un véritable besoin du territoire. Au-delà de 9 enfants inscrits dans cette structure, du personnel nouveau sera embauché. Alors, parlons-en autour de nous, nous sommes en mesure de remplir cette nouvelle classe, elle sera un réservoir pour les suivantes. Et parents qui scolarisez vos enfants en dehors de votre commune, réfléchissez, votre enfant peut bénéficier sur place, dans son village d'une école sur mesure aux classes non surchargées. En scolarisant vos enfants dans votre commune, vous participez à la sauvegarde des écoles rurales

### TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le projet éducatif territorial concernant le temps périscolaire signé en juin 2015 se prolonge jusqu'en 2017. La mise à disposition gratuite pour les familles d'une garderie périscolaire, de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, est donc reconduite pour l'année scolaire 2016-2017. Cette garderie est encadrée par deux employées communales, Marie-Line Treffot et Ivana Scarpinati.



Ivana Scarpinati, la nouvelle employée communale. Elle encadre les enfants au sein de la garderie périscolaire avec Marie-Line Treffot et assure le transport des enfants avec le mini-bus de la commune.

En plus de cet encadrement, les enfants peuvent bénéficier d'activités diverses proposées par des intervenants spécialistes de l'activité. A la fin de l'année scolaire 2015-2016, les enfants ont été initiés au tennis de table par Christophe Moret, entraîneur au Bress-Ping ainsi qu'aux premiers secours par Serge Ponsard, de la Protection civile. Les tout jeunes apprentis secouristes ayant bien apprécié ces quelques séances d'initiation, nous avons décidé de mettre en place un cycle un peu plus long de séances, toujours sous la bienveillance de Serge Ponsard en novembre-décembre 2016. Durant ce début d'année scolaire ils ont également eu la chance d'exercer leur motricité avec Joffray Henriot, jeune diplômé en activités physiques et sportives. Ils ont pu fabriquer différents objets en corrélation avec le Fab-lab de Montagny et ses bénévoles.

Différentes actions sont projetées pour la suite de l'année scolaire : une initiation au patois avec deux bénévoles de la commune, Jacqueline Guillermin et Jean-François Lonjaret, la réalisation de quelques recettes de pâtisserie sous la direction de la cantinière Patricia Bailly et de Marie-Line Treffot.

Enfin est prévu un projet théâtre avec comme intervenante professionnelle Peggy Locussol de la troupe « *Le 30ème jour de la Lune* ». La découverte de cette activité dans le cadre du temps périscolaire se poursuivra par un travail plus approfondi dans les deux classes avec les enseignantes et l'intervenante, cette fois dans le cadre du projet d'école. Ce beau projet collaboratif entre temps scolaire et périscolaire aura pour issue une représentation théâtrale que les enfants joueront lors de la fête des écoles en juin 2017.

## LA VIE A MONTAGNY

Un grand merci à toutes les personnes en particulier bénévoles qui interviennent auprès des enfants afin qu'ils ne soient pas seulement occupés mais sensibilisés à des valeurs éducatives.

### Fin d'année scolaire 2015-2016



Les enfants de CM1 CM2 attentifs aux conseils de Serge Ponsard, autour d'un camarade jouant le rôle de la victime



Les enfants de CP-CE1-CE2 et Christophe Moret, initiateur en tennis de table

### Premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017 en photos



Rentrée de septembre  
Il fait beau, Marie-Line et Ivana ont sorti le baby-foot dans la cour de la garderie



Un peu de relaxation après une séance de sports collectifs avec Joffray Henriot



On se concentre sur la fabrication de pompons



Les pompons transformés en bonhommes de neige



## LA VIE ASSOCIATIVE

Dans les petites communes rurales dont nous faisons partie les associations sont les poumons de la vie des villages. Sans elles, il ne se passerait .....pas grand chose.

N'hésitez pas à leur témoigner votre attachement et vos encouragements en vous rendant à leurs manifestations.

Mieux, rejoignez leurs rangs.

Et n'oubliez pas, ce sont tous des bénévoles, alors soyez aussi indulgents.

### LE COMITE ANIMATION ET CULTURE / FABLAB

Cette année, le **CAC** est devenu jeune adolescent mais n'a pas fini sa croissance. Les manifestations proposées ont été les suivantes :

- ✚ Le 20 février : **Apéro-Rock** avec le groupe **WHITE NIGHTS** à la M.T.L.
- ✚ Le 16 avril : **Portes ouvertes** Labo'M à la MTL avec des ateliers aussi divers que variés et en présence de personnalités telles que Mr Anthony VADOT, Vice Président du Conseil Départemental, Mrs Denis LAMARD et Jean Claude LAGRANGE, Conseillers Régionaux.
- ✚ Le 3 juillet : **Vide-greniers** au stade avec 67 exposants, ce qui est un beau succès compte tenu que le même jour se déroulait les Puces de la Grange Rouge à Louhans.

**Un grand merci aux habitants de Montagny qui ont pris un stand pour participer à cette manifestation ainsi qu'aux nombreux visiteurs du village qui sont venus nous soutenir pour cette nouvelle aventure.**

- ✚ Le 27 novembre : Le Loto gourmand à la maison du Temps Libre.



Les enfants de l'école ainsi que les résidents de l'ehpad ont été invités à découvrir les ateliers de **Labo'M**. Cette année le **FabLab** poursuit son activité 2 à 3 jours par semaine avec toujours plus de projets en commun ou projets personnels.



## LA VIE ASSOCIATIVE

---

Venez vous initier à l'informatique et à l'internet.

Venez découvrir et essayer l'impression 3D, les montages électroniques, la découpe numérique, le tissage, l'impression sur textile, l'impression de mugs, la couture, le dessin, les loisirs créatifs etc..

Les ateliers ont lieu en général le mercredi après-midi et le vendredi soir.

En 2016, l'adhésion annuelle est de 15 € par personne et 25 € par famille. N'hésitez pas à nous rendre visite lors d'un atelier avant de vous décider.

La plus jeune adhérente a 8 ans ; la moins jeune 79 ans.

Labo'M est un lieu d'échanges ouvert à tous.

Facebook : [facebook.com/fablab.labom](https://facebook.com/fablab.labom)

Adresse mail : [fablab.labom@gmail.com](mailto:fablab.labom@gmail.com)

T. 03 85 72 25 50

### DATES PREVISIONNELLES DES SPECTACLES ET ANIMATIONS ORGANISES EN 2017 PAR LE CAC

#### **SAMEDI 25 FEVRIER A 20h30 A LA MTL *LES ReBeDJO* en concert**

Un saxophone, une clarinette, un accordéon, des flûtes en tout genre, un violon, un banjo, un bouzouki, des guitares et une contrebasse, voilà l'attirail des 7 musiciens du groupe RÉBÉDJO qui ne se sépare jamais de sa Compagnie : Patrick raconteur d'histoires de Bresse, d'hier et d'aujourd'hui et les deux danseuses Elisabeth et Françoise.

Des musiques festives, teintées d'irlandais, de slave et d'italien, qui provoquent souvent une rage de danse où se côtoient des personnages comme Gustave ou la grande Jaja, voilà ce que propose RÉBÉDJO & Cie né en 2011 qui affectionne le jeu acoustique dans les petits lieux.

RÉBÉDJO & Cie, un groupe à consommer sans modération...sauront vous faire passer une soirée que vous n'êtes pas prêts d'oublier.

#### **SAMEDI 15 AVRIL 2017 A LA MTL APERO ROCK avec *LES WHITE NIGHTS***

Quatre garçons dans le vent que nous vous proposons de revoir en Concert .

#### **SAMEDI 10 JUIN 2017 A LA MTL FESTILAB (portes ouvertes) *LABO'M***

Troisième édition du festilab avec toujours plus de nouvelles machines, des démonstrations, et des animateurs compétents pour expliquer comment ça marche.

#### **DIMANCHE 2 JUILLET 2017 AU STADE Deuxième *VIDE-GRENIERS***

#### **DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 A LA MTL *LOTO GOURMAND***

Merci de venir nombreux à ces manifestations.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale de l'association des anciens combattants s'est tenue le 15 Janvier 2016. La composition du bureau est ainsi définie :

- Gérard Merle assure la présidence, assisté par Raymond Bonin, vice-président,
- Gérard Couillerot occupe le poste de trésorier/secrétaire,
- Bruno Boulet en est le porte-drapeau.

Les anciens combattants se sont retrouvés pour déposer une gerbe devant la stèle du souvenir à l'occasion des commémorations du 19 Mars 1962, du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918. Le 9 Avril 2016, une cérémonie au monument aux morts a rassemblé les représentants des anciens combattants et des représentants de l'amicale des Diables Bleus (anciens qui ont combattu dans les régiments de chasseurs). A l'issue de cette cérémonie un Diable bleu a été honoré par ses pairs. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie. Les membres de l'association partagent deux repas annuels, le 19 Mars et le 11 Novembre.



### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS reconduit en 2016 les actions auprès des personnes de 70 ans et plus.

Le repas de fin d'année a eu lieu le samedi 10 décembre à la *Maison du Temps Libre* et était préparé par Le Rustique.

Les doyens étaient Mme Georgette BERT 88 ans et Mr Hubert REMANDET 86 ans.

**Les colis de fin d'année** ont été distribués le samedi 17 décembre pour ceux qui n'ont pas participé au repas.

Comme les années précédentes les personnes du CCAS et les conseillers municipaux ont été très bien accueillis et nous vous en remercions très chaleureusement.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### **CLUB DES MONTAGNONS**

La présidence du club des Montagnons est toujours assurée par Madame Jeannine COULON secondée par Monsieur Raymond BONIN à la vice-présidence, Madame Jeannine BONIN au secrétariat et Madame Janine BOULET à la trésorerie.

Le club vieillissant et ne trouvant pas de « jeunes retraités » pour reprendre le flambeau ne fera plus de manifestations en 2017, il garde néanmoins ses réunions mensuelles et ses petits repas afin de se retrouver tous ensemble.



*Repas du 1er octobre avec la doyenne du jour Madeleine Bonin, 91 ans  
"photo Indépendant du Louhannais"*

### **ASSOCIATION DES BOUILLEURS DE CRUS**

Jean-Paul QUILLARD est le Président de cette association et est actuellement secondé par Stéphane LOUIS, au poste de trésorier-secrétaire.

Ils s'emploient à faire perdurer une tradition, un savoir-faire de nos aïeux tant que cela est encore possible. L'association compte environ 22 adhérents qui s'acquittent d'une cotisation annuelle. Celle-ci servant essentiellement au bon fonctionnement de l'alambic.

La distillation de la « goutte » est une affaire de famille ! Ici elle se transmet de père en fils.



Jean-Paul QUILLARD entouré de son épouse, son fils et Mr le Maire

### SOCIETE DE CHASSE

#### Saison 2015/2016

Les premières phrases de cet article sont destinées aux représentants de la municipalité de Montagny Près Louhans. Tous les membres de notre association (les chasseurs de Montagny) adressent à l'équipe municipale un immense remerciement pour la prise en charge exhaustive des frais d'électrification de notre cabane de chasse. Il nous sera dorénavant possible, outre l'éclairage, de prévoir et utiliser des appareils nécessitant un voltage 220 volts.

Notre société de chasse a été inscrite au journal officiel le 16 juillet 1935. Nous devons cette publication à un instituteur/chasseur, président de ladite association à cette date. Monsieur Joseph Berthier était aussi secrétaire de mairie de la commune.

Pour la saison de chasse 2015/2016, les plans de chasse furent conformes aux attributions allouées. Voir même, suite aux diverses protestations du monde agricole, nous avons sollicité et obtenu des bagues « sanglier » supplémentaires ; obtention non systématique. Nous avons ainsi pu améliorer le menu destiné aux propriétaires acceptant que nous passions et chassions leurs terrains. Malgré le prélèvement de 6 animaux, la population est en augmentation constante sur notre massif.

Les diverses catégories « petit gibier » sont dans l'ensemble comparables en nombre à celles de la saison précédente ; 55 pièces prélevées contre 57 la saison 2014/2015, pour 19 chasseurs.

Notre campagne 2015/2016 peut être qualifiée d'excellente.

Comme chaque année, à l'occasion de notre banquet, le premier samedi de mars, nous invitons les propriétaires pour remerciement ; tout épcurien non propriétaire peut se joindre à nous moyennant le prix du repas. Veuillez déjà réserver cette soirée sur votre agenda.

Nous n'avons pas encore fixé la date journée champêtre pour l'été 2017 au stade municipal ; les personnes intéressées pourront se faire inscrire le moment opportun. Le prix des repas de cette journée estivale est calculé sur le montant global des divers achats. Une participation à prix coûtant est donc demandée aux convives. Notre souhait n'étant pas de dégager des bénéfices mais bien de réunir un maximum de personnes dans la joie et la bonne humeur.



Lors du repas champêtre



***Pour la première fois à Montagny,***

***3 générations de chasseurs  
dans la même famille :***

***André, Rodolphe et Emeric***





### COMITE DE FLEURISSEMENT



L'association du comité de fleurissement se porte bien et est toujours très active. Elle a encore amélioré cette année notre cadre de vie en fleurissant les nombreux massifs de la commune et en illuminant le centre du bourg en fin d'année. L'équipe de bénévoles sous la présidence de Jacqueline Guillermin, secondée par Françoise Bonin dans les tâches de trésorerie et secrétariat a été renforcée par l'arrivée de deux nouveaux membres, Nadine et Jean-Michel Joly. Ils se sont réunis trois fois dans l'année pour les plantations : au printemps pour les pensées, en mai pour les 1400 plants d'été et en octobre pour les chrysanthèmes et plantes d'automne. Une nouveauté cette année, des bulbes ont été placés dans certains massifs, jonquilles et tulipes nous signaleront ainsi l'arrivée du printemps.

Comme tous les ans, les différentes manifestations ont été reprises : un loto en janvier, une randonnée pédestre et VTT suivie d'un repas champêtre en mai et un repas dansant en octobre.



L'équipe des bénévoles en plein travail de plantation

Si la participation à la randonnée a été moyenne cette année à cause des conditions météo, le repas grenouilles qui a remplacé le repas traditionnel de cochonnailles a remporté un vif succès avec 146 repas servis. Nous rappelons que les bénéfices de ces manifestations servent uniquement à financer l'achat des plants de fleurs et des guirlandes de Noël ainsi que terreau et engrais.

***Retenez votre dimanche 29 janvier, date du loto 2017***



## LA VIE ASSOCIATIVE

### **ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES DU RPI RATTE/MONTAGNY**

C'est avec un nouveau bureau que l'association a commencé cette nouvelle année scolaire 2016/2017. Voici les 5 membres qui le composent :

- Madame Valérie GARNIER, Présidente
- Madame Cécile DABOVAL, Trésorière
- Madame Béatrice FOURNIER, Vice-Trésorière
- Monsieur François-Xavier CHENEVAT, Secrétaire
- Madame Perrine BERT-LESAVRE, Vice-Secrétaire

Page Facebook : Cantine Ratte Montagny

Les manifestations reconduites sont :

- La vente de fleurs pour la Toussaint,
- La Tombola de Noël,
- La fête des écoles qui aura lieu le samedi 24 juin 2017.

D'autres manifestations sont actuellement en cours de préparation ou seulement en projet.

### **AMICALE PETANQUE.**

Depuis plusieurs années, certains membres du Club des Montagnons accompagnés d'autres amateurs de pétanque, avaient pris l'habitude de se réunir, de façon informelle, sur le parking du stade de football le lundi après-midi afin de partager quelques parties de pétanque ou de cartes en cas de mauvais temps en utilisant les vestiaires.

Le Club des Montagnons ayant décidé de ne plus organiser de concours de pétanque, les adeptes de ce sport ont décidé de se constituer en association type loi 1901 au début de l'année 2016. Le conseil d'administration de l'Amicale Pétanque de MONTAGNY est ainsi composé: président Patrick BONIN, vice-président Jean-Marc GAUTHERON, trésorier Roger CHAINTRON, trésorier adjoint Daniel GARCIA, secrétaire Jean-Noël GUILLOT, secrétaire adjoint Guy DODET. L'association compte actuellement 27 membres dont de nombreux jeunes retraités de la commune ou des environs. Un concours de pétanque a été organisé au mois de septembre et a connu un franc succès avec la participation de près de 200 joueurs. Une manifestation de même type est déjà programmée pour septembre 2017. Si vous êtes intéressés par la pétanque, n'hésitez pas à rejoindre cette association au sein de laquelle règne une très bonne ambiance et où la convivialité est de mise.

Rendez-vous chaque lundi après-midi, au stade, à partir de 13 heures 30.



### Astuces<sup>1</sup>

7 façons naturelles de réutiliser les coquilles d'œufs.

Nous consommons en moyenne 230 œufs par an et par personne.

Composés à 97% de carbonate de calcium, de protéines et de minéraux, tels que le magnésium, le potassium ou le fer, les coquilles d'œufs offrent des possibilités insoupçonnées de réutilisation.

#### 1 Enrichir le compost

Les coquilles d'œufs présentent l'avantage de se décomposer rapidement. Par ailleurs, leur teneur en calcium et autres minéraux est idéale pour enrichir votre compost et en diminuer l'acidité. Pour ceux qui ne feraient pas leur propre compost, il suffit de déposer les morceaux de coquille écrasés directement au pied des plantes. Elles enrichiront la terre en se décomposant.

#### 2 Chasser les nuisibles du jardin

Pour prendre soin de ses plantes, les coquilles d'œufs sont efficaces pour repousser naturellement les rampants. Au jardin comme au potager, on dispose les coquilles réduites en miettes autour des pieds, de manière à former une barrière naturelle contre les insectes autour de la plante. Limaces, escargots et autres insectes devraient alors les laisser en paix.

#### 3 Protéger les arbres fruitiers

Pour protéger les arbres fruitiers de certaines maladies telles que les cloques, les jardiniers en herbe recyclent leurs coquilles d'œufs. Grossièrement broyées et suspendues aux branches des arbres dans de petits filets, les coquilles sont réputées pour maintenir l'arbre en bonne santé. Cependant, l'astuce n'est valable qu'avec des coquilles d'œufs fraîches qui n'auraient pas été cuites au préalable.

#### 4 Préparer ses semis

Encore un tuyau pour ceux qui ont la main verte. Dans une moitié de coquille encore intacte, percez un petit trou pour évacuer l'eau, ajoutez un fond de terre et déposez-y les graines. Naturelles et riches en nutriments, les coquilles constituent un support idéal pour faire naître vos plans avant de les transposer au jardin.

---

<sup>1</sup> <http://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/12734/recyclage-7-facons-inattendues-dutiliservos-coquilles-doeufs#sthash.BKNxkj1F.dpuf>

### 5 Récurer la saleté incrustée

Dans la catégorie des astuces insolites, sachez qu'il est possible d'utiliser les coquilles d'œufs pour récurer la saleté des poêles et casseroles difficiles à nettoyer. En effet, en mélangeant des morceaux de coquilles broyées à un peu d'eau et de savon vous obtiendrez un abrasif naturel et efficace.

### 6 Faire briller la vaisselle

Pour récupérer une vaisselle maculée de tâches persistantes, il suffit d'un peu de vinaigre blanc et de coquilles d'œufs réduites en poudre. Le mélange est redoutable pour retrouver une vaisselle comme neuve, tout naturellement.

### 7 Blanchir le linge

Encore une astuce de grand-mère 100 % naturelle. Pour préserver la blancheur de son linge, il suffit de quelques coquilles d'œufs associées à une tranche de citron. On dispose ces ingrédients dans un sachet en tissu fermé que l'on place dans le tambour de sa machine, puis on lave normalement. Les coquilles et le citron éviteront au linge de ternir.

## Piège à moustiques



### M A T E R I E L



1g de levure



200ml d'eau chaude



50gr de sucre



Une bouteille PET



Le piège émet du gaz carbonique qui attire les moustiques...

Ces derniers sont alors pris au piège...

### Compte-rendu du SIVOM

A partir du 2 mai, le SIVOM du Louhannais a lancé une action de suivi de collecte sur l'ensemble de ses 47 communes. Cela signifie qu'avant le ramassage des poubelles, un agent du SIVOM vient en examiner leur contenu, afin de vérifier qu'il ne s'y trouve pas de déchets recyclables ou de déchets à porter à la déchèterie.

**L'objectif du SIVOM, au-delà du "contrôle" vise essentiellement à rappeler les informations utiles aux bons gestes de tri et donc à inciter nos usagers à ne plus commettre d'erreurs.**

Obligatoire au SIVOM depuis 1999, le tri des déchets est devenu un enjeu capital, aussi bien pour la réutilisation des matières que pour le traitement des déchets résiduels qui sont valorisés dans l'usine de méthanisation de Chagny. La présence d'objets relevant du tri ou de la déchèterie contrarie le bon fonctionnement de l'usine de méthanisation.

Le contrôleur a, à sa disposition, un jeu d'autocollants qu'il laisse sur la poubelle après inspection pour informer l'utilisateur. Vert si le tri est bien fait, blanc s'il subsiste de petites erreurs à corriger, jaune si les erreurs sont importantes et rouge pour le refus de la poubelle à la collecte (vient après l'orange ou avec les déchets refusés et laissé sur place lors des premiers contrôles).

Dans un courrier adressé aux maires des communes concernées le 8 juin 2016, le Président du SIVOM, Christian Clerc constate avec plaisir que cette opération est un réel succès. En effet, les remontées des agents de terrain démontrent que la grande majorité des usagers jouent le jeu du geste de tri et même si cela ne semblait pas évident au départ, les explications données par les agents sur le terrain et les échanges avec leurs services font d'ores et déjà une réussite de cette initiative.

Pour information, le calcul de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères se fait comme suit :

Pour les particuliers, elle est calculée en fonction du service rendu avec une part fixe par foyer et une part variable prenant en compte trois paramètres :

1. La composition de foyer
2. La nature de la collecte
3. La fréquence de la collecte

La part fixe de base est fixée en assemblée générale, pour 2015 elle est de 117,51€.

Pour les socioprofessionnels, c'est un forfait par activité professionnelle. Le nombre de salariés est pris en compte pour la facturation des artisans, commerçants et autres activités.

### **Le SIVOM du Louhannais lance une étude pour mettre à la disposition des agriculteurs ses déchets verts.<sup>2</sup>**

Une étude a été lancée pour la création d'une plateforme de stockage et de broyage, pour mettre les déchets verts à disposition des exploitants agricoles.

Le SIVOM collecte actuellement 4 000 tonnes de déchets verts dont le transport et le traitement pour transformation en compost ont un coût de 164 000 € (respectivement de 22 € de transport et 19 € HT de broyage la tonne). À la demande de certains élus, une étude a été lancée en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture, pour la création d'une plateforme de stockage et de broyage. Le but étant de transformer ces déchets pour les mettre à la disposition des agriculteurs utilisateurs ; soit de compost en épandage lors de la mise en culture, soit comme substrat pour les litières des animaux. Le but étant de limiter le coût des transports. C'est pourquoi il était suggéré d'utiliser les terrains appartenant à la Ville de Louhans, situés tout à côté de la déchetterie, sachant que cette installation reçoit 40 % du total des déchets verts collectés par le SIVOM (1 600 tonnes). Il ne s'agit que de broyage et en aucune façon de compostage, lequel serait réalisé chez les agriculteurs qui recevraient une rémunération pour ce service.

Une autre solution peut aussi être étudiée avec cette installation sur le terrain disponible au SIVOM de Branges. L'étude préalable qui a réuni sept agriculteurs, dont deux s'intéressant au compostage et cinq au substrat de litière, concerne plus de 500 hectares, ce qui semble suffisant dès maintenant en capacité d'absorption. L'étude économique montrant que dans le cas d'un substrat vendu de 25 à 30 € la tonne, il serait largement compétitif en regard de la paille vendue actuellement à 63 €. Les élus acceptent le lancement des études pour un projet évalué à 662 000 € HT susceptible d'être subventionné par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) au niveau de 500 000 € HT.

### **Que deviennent les déchets verts ?**

Le SIVOM a confié le traitement de ses déchets verts à Bourgogne recyclage dans le cadre d'un contrat. Ces 3 000 à 4 000 tonnes provenant des différentes déchetteries génèrent un coût de transport pondéré de 22 € la tonne pour acheminement à l'usine LELEDY compost à Alleriot. Celle-ci redistribue un produit fini de qualité certifiée dans le cadre d'un contrat avec la Coopérative agricole Bourgogne du sud, au profit d'un nombre variable d'agriculteurs (40 à 50). Le coût de production du compost est de 19 € la tonne. Autre situation, au SICED du nord de la Bresse qui fait broyer ses déchets verts à façon et les transforme en compost chez deux agriculteurs de Devrouze qui le consomment. Toute la pertinence du projet repose donc sur la création d'un cycle court de traitement des déchets par broyage et compostage pour réduire de façon drastique les coûts de transport.

---

<sup>2</sup> Yves Cassin le JSL



### INFOS MAIRIE

Site internet : [www.montagny-pres-louhans.fr](http://www.montagny-pres-louhans.fr)

Coordonnées : 1 place de la Mairie  
71500 MONTAGNY PRES LOUHANS

Tél. : 03 85 72 12 58 Fax : 03 85 72 10 79 Courriel : [montagny.louhans@wanadoo.fr](mailto:montagny.louhans@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
- mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h 00  
- mercredi de 9 h 00 à 11 h 00  
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

### ETAT CIVIL 2015

#### **6 NAISSANCES**



Lenny COLAS le 20 février  
Thaïs COLAS le 20 février  
Malo Michel Patrick JACQUARD le 10 mai  
Timéo MAGNIN le 10 octobre  
Hugo NICOLAS le 29 octobre  
Lilian PILLIER le 23 novembre

#### **5 MARIAGES**



François JANIN et Martine LOUIS le 23 janvier  
Anthony MESSANOT et Noémie TULAZA le 20 février  
Benjamin MAGNIN et Mathilde PACCAUD le 13 août  
Jordan GICQUEL et Irma ARNAUD-GODDET le 27 août  
Cyril BASTIEN et Rachel GALLON le 12 novembre

#### **4 DECES**



Gilbert Jean BONIN le 16 septembre  
Gérard Maurice BOULET le 29 octobre  
Christian Gaston Robert LENGLET le 21 novembre  
Robert RIDET le 23 novembre  
Bernadette DANJEAN épouse LONJARET le 23 novembre

### POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

Notre population légale au 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 475 habitants.

### **ELECTIONS 2017**

#### **PRESIDENTIELLES**

1 <sup>er</sup>	TOUR	23 AVRIL 2017
2 <sup>ème</sup>	TOUR	7 MAI 2017

#### **LEGISLATIVES**

1 <sup>er</sup>	TOUR	11 JUIN 2017
2 <sup>ème</sup>	TOUR	18 JUIN 2017

**CC Canton de Pierre de Bresse**  
**CC Bresse Ravarmonat 71**  
**CC Portes de la Bresse**  
**CC Coeur de Bresse**  
**CC Saône Saône Saône**  
**Cuisseaux Intercom'**

Se déplacer, c'est aussi :  
**mobigo! covoiturage**  
[www.mobigo-bourgogne.com](http://www.mobigo-bourgogne.com)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE BRESSE  
 Cuisseaux Intercom'  
 Fondation TRANSDEV  
 Fondation PPA PENNACOT & THODEN  
 CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
 FONDATION fast  
 Pays de la Bresse Bourgogne  
 Bourgogne Conseil régional

**MISSION Mobilité**

**Des problèmes de mobilité ?  
 Notre association peut vous aider !**

**Renseignez-vous au  
 03 85 75 10 54**

## LES SERVICES

J'habite le pays de la Bresse Bourguignonne, je rencontre des difficultés pour me rendre

- ▲ sur mon lieu de travail
- ▲ sur mon lieu de formation
- ▲ à mon entretien d'embauche
- ▲ à mon rendez-vous ▲ Pôle Emploi ▲ Mission Locale

① Je contacte

**MISSION MOBILITÉ**  
 4, Promenade des Cordeliers  
 71500 LOUHANS  
 2<sup>ème</sup> étage de la MIFE  
 mobilite.louhans@wanadoo.fr  
 Tél.: 03 85 75 10 54  
 Du lundi au vendredi  
 de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h

② J'ai un entretien pour définir mes besoins

③ Je m'inscris et j'accède aux services

Si vous ne pouvez pas venir vous inscrire à Louhans, MISSION MOBILITÉ peut se déplacer dans la Mairie de votre commune (sur rdv).

Suivant mes besoins et ma situation, la plateforme me proposera le service le plus approprié.

- ▲ **LES INFORMATIONS**  
sur les lignes et horaires de bus ou de train et sur Mobigo. (Pour tous, gratuit)
- ▲ **LE PRÊT DE VÉHICULE**  
Vélos : dépôt de garantie 15€  
▲ gratuit  
Scooters : dépôt de garantie 100€  
▲ à partir de 15€/semaine  
Voitures : dépôt de garantie 200€  
▲ à partir de 29€/semaine  
Vélos à Assistance Electrique :  
dépôt de garantie 50€  
▲ à partir de 1€/semaine à titre expérimental (Cotisation à l'association de 5€)
- ▲ **LE TAXI**  
1,40€/tranche de 5km (Cotisation à l'association de 5€)
- ▲ **LES AIDES FINANCIÈRES**  
Aides à l'achat de carburant, de titres de transport Buscéphale et à la réparation de véhicules. (Sous conditions)
- ▲ **LES ATELIERS MOBILITÉ**  
Formation à la mobilité pour des groupes constitués

# Le transport à la demande

Pour quels types de déplacements ?



Un rendez-vous médical, administratif ? Des courses à faire ? Ou juste rendre visite à un ami ? Tout simplement besoin de vous déplacer ?

Pour qui ?

Enfants, jeunes, adultes, personnes âgées ou handicapées, tout le monde est accepté !  
Attention, les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Où ?

Sur les communes de :

Branges, Bruailles, Juif, La Chapelle Naude, Le Fay, Louhans-Châteaurenaud, Montagny près Louhans, Montcony, Montret, Ratte, Sagy, Saint André en Bresse, Saint Etienne en Bresse, Saint Martin du Mont, Saint Usage, Saint Vincent en Bresse, Simard, Sornay, Vérissey et Vincelles

Les mercredis de 8h à 12h et 13h30 à 18h30  
et les vendredis de 8h à 12h (*hors jours fériés*)

Quand ?

Combien ?

2 € 50 l'aller 5 € 00 l'aller retour

Comment s'inscrire ?

Inscription au plus tard la veille du transport  
Contactez la Communauté de Communes Cœur de Bresse au 03.85.76.01.69  
Du lundi de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h

Service mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 grâce au concours financier de la Communauté de Communes Cœur de Bresse et du Conseil Général de Saône et Loire.



## VIE ECONOMIQUE

---

### Artisans résidants sur notre commune :

Charpente, couverture, zinguerie aménagement de combles – CHARNET Père et Fils – Imp. La Vesvre  
Tél. 03 85 72 16 84

Charpente, couverture, escaliers – GUILLET Franck – 1570 chemin du Villard  
Tél. 03 85 75 56 08

Travaux de menuiserie bois et pvc – MERLE Alexis et Adrien – 510 rue du Bourg  
Tél. Alexis : 06 23 71 44 59      Tél. Adrien : 06 15 56 08 00

Electricité générale – GONZALEZ Sébastien – 500 chemin de Verdin  
Tél. 03 85 72 13 97

Maçonnerie – LAMBERET Père et Fils – 2175 route de Louhans  
Tél. 03 85 72 13 49

Menuiserie traditionnelle, sur mesure - BERNARD Patrice – Champ de Foire à Branges  
Tél. 03 85 75 25 24

Plâtrerie, peinture, décoration, isolation par l'extérieur – MONACHON Alain – 285 imp de Promby  
Tél. 03 85 72 18 79

Plomberie, chauffage, sanitaire – BUGAUD Jean-Michel – 849 chemin des Crues  
Tél. 03 85 72 13 17

Mécanique générale - BONIN Bruno – 90 chemin Martin  
Tél. 06 80 20 62 89

Paysagiste – PACCAUD Damien – 164 chemin de Putacrot  
Tél. 06 87 78 70 70

Isolation, pose plaques de plâtre, peinture, pose revêtements murs et sols – MAGNIN Benjamin – 340  
rte de Louhans  
Tél. 06 89 38 72 85

Location de matériel pour entrepreneurs }  
Tél. 03 85 76 07 70 }  
Construction et entretien de piscines } – DERUNGS François – ZA de l'Aupretin à Louhans  
Tél. 03 85 76 04 05 }

## VIE ECONOMIQUE

---

### Agriculteurs, Eleveurs

Agriculture, élevage – COUILLEROT Laurent – Hameau des Cours

Agriculture – GRANDJEAN Didier – Hameau du Villard

Agriculture – SCEA GUIGUE – Le Bourg

Producteurs de volailles de Bresse, vente à la ferme – THIBERT Sylvie & Pascal – 209 chemin de la Ferrière

Tél. 03 85 72 13 61

Eleveurs de chiens : Cavalier King Charles et Epagneul nain continental papillon

« Au Palais des Câlines » – 1725 rte de St Usuge - Tél. 06 83 83 55 46

### Restaurateur, gîte

Restaurant « Le Rustique » - DELALE Franck et Julie – 30 rue de l’Eglise – Tél. 03 85 74 69 57

Gîte de France – VISSER Veronica – 84 chemin du Villard – Tél. 03 85 76 66 70



## CONSCRITS

Les Conscrits de la Classe 6 lors du banquet du 27 février 2016.



De gauche à droite :

1<sup>er</sup> rang assis : Julien JAILLET, Johanne FAUSSURIER, Pierrick BUGAUD, Léa VERPILLAT et Andréa SIGU

2<sup>ème</sup> rang : Sébastien BOTTAGISI, Vincent GUILLET et Julien BARBOTTE

3<sup>ème</sup> rang : Lucas JOUVENCEAU et Florent GILET

Le prochain banquet des **classes 7 et 2** aura lieu

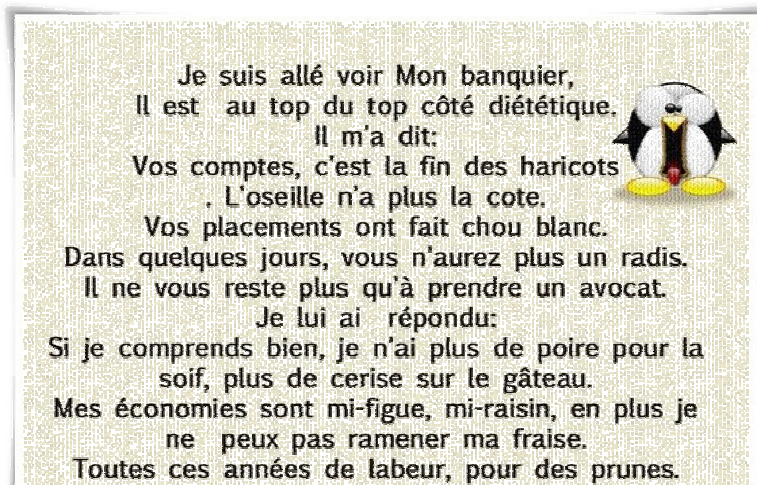
**le samedi 11 mars 2017**

à la Maison du temps libre.

Les personnes voulant se joindre à eux peuvent prendre contact

auprès de la Présidente des Conscrits : **Johanne FAUSSURIER au 03 85 72 17 53 ou en Mairie.**

## HUMOUR



Pourquoi les Belges  
enlèvent-ils leurs lunettes  
lorsqu'ils font un alcootest ?

Parce que cela fait toujours  
deux verres en moins.

Pendant le cours de géographie, l'institutrice demande à Jean-Pierre :

- Cite moi les continents que tu connais !
- Oui Madame ! Alors... il y a l'Asie, l'Océanie, l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et Papi !
- Papi !? Mais pourquoi Papi ?
- Ma mère dit toujours que Papi est incontinent !

**Un américain arrive à Paris et prend un taxi. Le taxi passe devant l'arc de triomphe, le touriste demande alors:**

- C'est quoi ça ?
- C'est notre arc de triomphe.
- Vous avez mis combien de temps pour construire ça ?
- Presque 30 ans je pense...
- Chez nous au Texas ça prend 3 jours !

Le taxi passe devant Notre-Dame:

- C'est quoi ça ?
- C'est Notre-Dame, la cathédrale de Paris.
- Vous avez mis combien de temps pour construire ça ?
- Oh près d'un siècle, sans doute.
- Chez nous, au Texas, 6 jours.

Le chauffeur commence à avoir les oreilles qui chauffent.

Ils passent devant la tour Eiffel:

- C'est quoi ça ?
- Ça ? Je ne sais pas. Ce n'était pas là ce matin !

